ver de terre PRODUCTION

# FORMATION

# Créer son verger agroécologique

## PROGRAMME



# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation **"Créer son verger agroécologique"** offre une compréhension approfondie des principes et pratiques essentiels pour concevoir et gérer un verger durable et respectueux de l'environnement. Les participants exploreront d'abord les **bases du fonctionnement du sol**, en mettant l'accent sur les trois fertilités du sol — physique, chimique et biologique — et en comprenant le rôle crucial du carbone dans le maintien de la santé du sol. La biodiversité du sol et les impacts des pratiques agricoles sur cette biodiversité seront également examinés pour mieux saisir les interactions entre sol et écosystème.

Un volet clé de la formation est consacré au **bilan humique**, qui inclut une présentation théorique et des exercices pratiques pour évaluer le bilan humique simplifié. Les participants apprendront à établir des liens entre les itinéraires techniques et le bilan humique, et à concevoir des itinéraires techniques favorables au bon fonctionnement du sol, facilitant ainsi une gestion optimale du verger.

La section sur les **outils de diagnostic de sol et OAD** permettra aux participants de se familiariser avec le profil de sol et d'autres outils simplifiés pour évaluer la situation agronomique de leur verger. Ils apprendront à interpréter les résultats des tests, à identifier les problématiques et à mobiliser les leviers d'action appropriés pour améliorer la gestion technique de leur verger agroécologique.

La formation inclut également des modules sur la microbiologie des sols, les **variétés et porte-greffes**, et le machinisme en arboriculture, ainsi que des aspects pratiques tels que l'irrigation, l'**aménagement climatique du verger**, et la gestion des maladies et ravageurs. Les participants seront formés à optimiser la fertilisation, à gérer efficacement la **récolte** et le **stockage des fruits**, et à intégrer des pratiques agroécologiques pour créer un verger durable et résilient.

D'une durée totale de **60,5 heures**, la formation se déroule du **mardi 19 janvier 2027 au vendredi 4 juin 2027**. Elle est réalisée à distance et en présentiel :

- **Deux regroupements obligatoires en présentiel**
  - **11 et 12 février 2027** *(2 jours)*
  - **2, 3 et 4 juin 2027** *(2,5 jours)*
- **Des visioconférences :** les mardi de 9h à 12h ou bien de 9h à 11h en fonction des classes virtuelles.

# OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

La formation a pour objectif de vous transmettre les savoirs et les connaissances théoriques ainsi que leur application pratique grâce à des techniques permettant de développer une activité agricole régénérative, productive et cohérente applicable à votre exploitation agricole ou bien à votre projet d'installation.

Les compétences visées par la **certification RS7136 "Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole"** sont :

- **Analyser la santé et le potentiel de fertilité d'un sol agricole** en s'appuyant sur des indicateurs (structure, matière organique, activité biologique, etc.) et des outils d'évaluation et de mesures, afin de diagnostiquer son état général.
- **Analyser et caractériser les solutions techniques disponibles en agroécologie**, afin de choisir celles qui seront les plus adaptées aux besoins identifiés à partir du diagnostic du sol agricole et des conditions de mise en œuvre.
- **Concevoir le plan d'action destiné à l'intégration d'un système agroécologique durable dans une exploitation agricole** en le spécifiant des différentes techniques et ressources à mobiliser, les étapes de mise en œuvre, les prévisions en termes de résultats afin d'atteindre les objectifs fixés selon le planning prévu.
- **Choisir et associer au plan d'action les indicateurs environnementaux, économiques et sociaux permettant d'évaluer les résultats** qui seront issus des techniques et optimisations agroécologiques mises en place.

# PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

La formation « **Créer son verger agroécologique** » s'adresse à toute personne souhaitant créer, développer ou améliorer son verger en adoptant des pratiques agroécologiques.
La formation s'adresse à un public national.

La formation nécessite d'avoir une réelle volonté de s'installer et de se lancer dans l'aventure de la création ou du développement d'un verger agroécologique, car a été particulièrement **conçue autour d'un accompagnement à projet riche, rythmée par des ateliers pratiques** tout au long des sept mois de formation.

**Chaque candidature à la formation est étudiée** par Emilie GONZALEZ, responsable pédagogique de la formation. Pour pouvoir être accepté(e) en formation, le/la candidat(e) :

- doit être installé(e).
- **OU** porteur ou porteuse de projet sous 2 ans (installation, salarié(e) agricole, conseiller(ère), technicien(ne), projet en lien avec les thématiques agricoles.
  Nous contacter.
- **OU** être titulaire d'un diplôme agricole (CAPA, BPREA, BTS, etc.).

Pour que la candidature soit recevable, le candidat doit détailler son projet professionnel, ses besoins, sa motivation ; un test de positionnement doit être complété lors de l'inscription. Il permet d'évaluer le profil du candidat et de procéder à l'étude du dossier.

La formation est compatible avec une autre activité professionnelle, mais demande une implication de 5 heures en moyenne par semaine en travail personnel (en plus des classes virtuelles).

Les stagiaires doivent être en mesure d'utiliser des **outils informatiques de base** (Dendreo live pour les visioconférences, micro et caméra, réception et envoi d'emails, téléchargement et envoi de fichiers pdf, photo etc.).

**Délais d'inscription** : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 janvier 2027. Une fois votre inscription réceptionnée nous revenons vers vous dans un délai de 5 jours ouvrés.

**Personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH)** : Il est très vivement conseillé à toute personne à mobilité réduite (PMR) ou en situation de handicap (PSH) de nous contacter avant toute inscription car nos formations comportent très fréquemment une pratique « Terrain » (ex. visite de fermes) et cette séquence peut être inaccessible en fonction du handicap.

Votre référent handicap : **Sarah Bousselaire** – sarah.bousselaire@verdeterreprod.fr

# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

**Cours en ligne (type MOOC)**

Chaque participant à la formation reçoit un accès individuel et personnel à la plateforme de formation, afin de suivre son parcours de formation.

La plateforme héberge les enregistrement des classes virtuelles et, si compris dans le parcours de formation, des cours en ligne accessibles 24/24h et 7/7j, composées de ressources pédagogiques (vidéos de formation, PDF, fiches techniques, PowerPoint animés, etc.), ainsi que des exercices de validation d'acquis (Quiz, QCM, travaux pratiques, etc.).

**Classes virtuelles**

Les classes virtuelles sont des temps de formation où l'ensemble des participants se connecte et se réunit sur une plage horaire imposée. Elles se déroulent en ligne avec un outil de visioconférence permettant notamment de :

- Partager l'écran du formateur ou des participants ;
- Fonctionnalité de prise de parole et chat en direct ;
- Fonction "Tableau blanc" pour le formateur ou les stagiaires ;
- Partage en ligne de vidéos ou de documents.

**Présentiel**

Il y a 5,5 jours de regroupement en présentiel. **Ces journées sont obligatoires pour tous les stagiaires et font partie intégrante du parcours de formation.**

Les journées commencent à 9h00 (accueil à partir de 8h30) et se terminent à 17h30. Le déjeuner sera pris collectivement le midi (chaque participant apporte son repas ou proposition traiteur).

⚠️ **Hébergement et repas : l'hébergement et les repas sont à la charge des stagiaires. Une liste d'hébergement pourra vous être transmise une fois votre inscription validée.**

# MOYENS PÉDAGOGIQUES

**Les classes virtuelles sont enregistrées** et également disponibles en rediffusion sur la plateforme de formation pendant et après la formation, 24h/24 et 7 jours / 7.

Afin de s'assurer du bon déroulé de la formation en ligne, **une assistance technique et pédagogique** est mise en place pour les participants. **Un animateur est disponible** par mail et téléphone 30 minutes avant le début de la classe virtuelle et pendant son déroulé pour assister techniquement les participants.
Les participants peuvent poser des questions via la plateforme e-learning ou directement par mail et téléphone à l'encadrant digital principal. Les participants reçoivent une réponse de correction automatique de la plateforme pour les exercices réalisés.

Assistance pédagogique et technique :
Emilie Gonzalez - emilie.gonzalez@verdeterreprod.fr

# MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

**Classes virtuelles**
La formation compte **12 classes virtuelles de formation de 2 ou 3 heures** en fonction des thématiques abordées, et réalisées avec des formateurs et professionnels de la filière.

Il est **obligatoire d'assister à minima à 80% des classes virtuelles, soit 10 classes virtuelles.**
Les absences doivent être **exceptionnelles et justifiées par mail** au responsable de la formation, au plus tard 48h avant la classe virtuelle.

Chaque classe virtuelle se termine par un questionnaire de validation d'acquis sur la thématique abordée, à compléter **obligatoirement** par les stagiaires **avant la visio suivante**.

**L'intégralité des activités (quiz, exercices, évaluations etc.) sont à réaliser dans les délais de formation via la plateforme dédiée *La Galerie du ver de terre*.**

**Présentiel**

Le présentiel de clôture vient achever l'accompagnement réalisé tout au long de la formation par l'équipe pédagogique et requiert des stagiaires qu'ils aient participé à l'ensemble des activités pédagogiques proposées, notamment la **complétion du dossier accompagnement à projet**. Celui-ci fait l'objet d'une présentation orale le dernier jour de la formation. Ce temps de présentation est aussi et surtout un moment privilégié d'échanges qui doit valider le parcours et les acquis de formation et permettre de répondre aux questions restées en suspens de manière individualisée.

**Certification et examens**

La formation est certifiante, et permet de candidater à l'obtention de la certification professionnelle RS7136 "Intégrer l'agroécologie dans son activité agricole".

A ce titre, si vous avez choisi le parcours certifiant, vous vous êtes engagé à vous présenter à deux temps d'examens qui font partie intégrante du parcours de formation et permettent d'évaluer les connaissances et capacités acquises lors des classes virtuelles et du présentiel, dans le cadre d'un dossier individuel d'évaluation.

Un certificat de fin de formation attestant de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation est remis à chaque participant.

Un parchemin de certification est remis aux participants après la formation si les résultats aux examens concordent avec les attentes de la certification visée.

# INTERVENANTS ET FORMATEURS

Le parcours de formations (classes virtuelles, présentiel et activités) est assuré par des formateurs de Ver de terre Production faisant partie de l'équipe pédagogique et par des intervenants extérieurs possédant des compétences et une expertise dans un domaine spécifique.

**Mathias ANDRÉ** : Arboriculteur depuis 1994, il propose des prestations de taille, surgreffage, du conseil et de la formation dans le domaine de l'arboriculture fruitière.

**Florian BARALON :** Ancien agriculteur et cofondateur du Centre de Développement de l'Agroécologie, il est aujourd'hui conseiller et formateur indépendant, spécialiste de la fertilité du sol, notamment appliquée aux vergers et au maraîchage.

**Julien COIRIER :** Arboriste-grimpeur et formateur en arboriculture, il est spécialisé dans la taille physiologique (taille douce) et fait partie de la corporation des architectes du vivant.

**Johanna VILLENAVE CHASSET** : Docteur en entomologie et écologie du paysage. Elle est l'une des pionnières en France en matière de protection des cultures par les auxiliaires. Elle est consultante pour des stations expérimentales, des coopératives agricoles, des chambres d'agriculture, des entreprises privées en grandes cultures, maraîchage, vergers, vignes, horticulture, espaces verts etc. Elle forme les agriculteurs via les chambres d'agricultures, ainsi que les conseillers agricoles via Resolia.

**Marlène VISSAC :** Fondatrice et directrice du programme Hydronomie au sein de Phacélia école paysanne. A travers son expérience en tant qu'agricultrice et technicienne, elle accompagne les agriculteurs en agroclimatologie et hydrologie.

**Pierre HAMMEL :** Pépiniériste, arboriculteur et formateur. Pierre s'est spécialisé dans la production d'arbres fruitiers anciens, cultivés en agriculture biologique sur sol vivant, greffés à la main. Il accompagne dans leurs choix variétaux des arboriculteurs et des collectivités.

# CALENDRIER ET PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les **classes virtuelles (CV)** ont lieu les **mardi, débutent à 09h00 et se terminent soit à 11h00, soit à 12h00**. Un **questionnaire d'évaluation des acquis** est à remplir **obligatoirement** par le stagiaire à la fin de chaque classe virtuelle et au plus tard avant la prochaine classe virtuelle via la plateforme de formation en ligne *La Galerie du ver de terre*.

Les informations dans le calendrier ci-dessous sont **prévisionnelles** et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la disponibilité des formateurs et des imprévus inhérents à ce type de formation.

## FORMATION
## Créer son verger agroécologique

Durée totale de **60,5 heures** dont :

- **12 classes virtuelles** de formation d'une durée totale de 29 heures ;
- **5,5 jours de présentiel** répartis sur février et juin 2027 ;
- **1 examen** ***(+ 3,5 heures pour le parcours certifiant)***

| FORMAT | DATE | INTITULÉ | INTERVENANT(S) |
|---|---|---|---|
| **Accompagnement à projet - *à rendre avant le 20/05/2027*** Dès le début de la formation, une fiche d'accompagnement à projet vous est présentée. Elle doit vous permettre d'avancer, tout au long de la formation, dans vos réflexions et vous aider à construire votre dossier de présentation pour le 07/06/2027. | | | |
| **MODULE 1 - ANALYSER ET VALORISER LE CAPITAL SOL EN ARBORICULTURE** *Comprendre les bases physiques et biologiques et stimuler la microbiologie pour un sol fertile.* | | | |
| Classe virtuelle n°1 | **19/01/2027** 9h - 12h (3h) | **Santé des sols en arboriculture** *- Bas du fonctionnement du sol* *- Paramètres de sol à considérer pour lancer son verger* *- Contexte pédologique* | **Florian BARALON** |
| Classe virtuelle n°2 | **26/01/2027** 9h - 11h (2h) | **La microbiologie des sols & biostimulants** *- Comprendre ses analyses de sols* *- Faire les bons choix techniques* | **Florian BARALON** |

| FORMAT | DATE | INTITULÉ | INTERVENANT(S) |
|---|---|---|---|
| **MODULE 2 - PHYSIOLOGIE, DESIGN ET CHOIX DU MATÉRIEL VÉGÉTAL**<br>*Sélectionner des variétés adaptées et anticiper leur mode de conduite.* | | | |
| Classe virtuelle n°3 | **02/02/2027**<br>9h - 12h<br>(3h) | **Physiologie du végétal ligneux**<br>*- Physiologie de l'arbre : nutrition, croissance, flux de sèves et système racinaire*<br>*- La compartimentation*<br>*- Les différents angles de coupes* | **Julien COIRIER**<br>(Formateur & Arboriste - Architecte du Vivant) |
| **PRÉSENTIEL** | **11/02/2027**<br>9h - 12h30<br>14h - 17h30 | **MATIN - Design d'un verger**<br>*Terrain :*<br>*- La méthodologie de design B.O.R.A.L.D.I.M.E expliquée via une visite de verger*<br>*- Observations des aménagements mis en place*<br>**APRÈS-MIDI - Mise en pratique**<br>*Salle :*<br>*- Synthèse de la méthode B.O.R.A.L.D.I.M.E*<br>*- Présentation de la fiche d'accompagnement à projet*<br>*- Atelier d'aide au design de verger* | **Mathias ANDRÉ**<br>**Florian BARALON**[1] |
| **PRÉSENTIEL** | **12/02/2027**<br>9h - 12h30<br>14h - 17h30 | **Architecture et mode de conduite des fruitiers**<br>*MATIN*<br>*- Questions et rappels de physiologie vue en visio*<br>*- Les organes végétatifs et fructifères*<br>*- Anticiper sa production et choisir son type de conduite*<br>*APRÈS-MIDI*<br>*Atelier pratique : Lecture et diagnostic de fruitiers*<br>*Travail en binôme à partir d'une fiche technique et restitution commentée*<br>*Bilan de la journée* | **Julien COIRIER**<br>(Formateur & Arboriste - Architecte du Vivant) |
| Classe virtuelle n°4 | **16/02/2027**<br>9h - 12h<br>(3h) | **Le matériel végétal - Faire les bons choix**<br>*- Choisir son matériel végétal en fonction de ses objectifs de production et contexte pédoclimatique*<br>*- Les bons conseils du pépiniériste pour choisir ses plants*<br>*- Retour d'expérience* | **Pierre HAMMEL**<br>Pépinière Pierre & Lili<br>**Aude RIVES**<br>MSV Normandie |

[1] présent uniquement l'après-midi

| FORMAT | DATE | INTITULÉ | INTERVENANT(S) |
|---|---|---|---|
| **MODULE 3 - AMÉNAGEMENTS & RÉSILIENCE DU VERGER**<br>*Concevoir des infrastructures paysagères pour favoriser la biodiversité fonctionnelle et atténuer les impacts des aléas climatiques.* | | | |
| Classe virtuelle n°8 | **23/02/2027**<br>9h - 11h<br>(2h) | **Augmenter la résilience hydrique des agrosystèmes**<br>*- Principes d'hydrologie*<br>*- Stratégies structurelles à la résilience hydrique des agrosystèmes*<br>*- Les différents ouvrages d'hydrologie douce* | **Marlène VISSAC** |
| Classe virtuelle n°5 | **02/03/2027**<br>9h - 11h<br>(2h) | **Aménagements pour favoriser la biodiversité au verger**<br>*- Les liens utiles entre la plante et l'insecte*<br>*- Les principaux auxiliaires et leurs plantes favorables*<br>*- Rôle du paysage*<br>*- Bandes fleuries* | **Johanna VILLENAVE-CHASSET** |
| Classe virtuelle n°6 | **09/03/2027**<br>9h - 12h<br>(3h) | **Aménagements climatiques du verger**<br>*- Qu'est-ce que l'aménagement climatique du verger ? Pourquoi est-ce important d'y réfléchir ?*<br>*- Quelles sont les problématiques liées aux changements climatiques ?*<br>*- Comment atténuer les problématiques liées aux aléas climatiques ?*<br>*ATELIER : Agencement et aménagement climatique d'un verger agroécologique de 1 ha* | **Mathias ANDRÉ** |
| **MODULE 4 - ITINÉRAIRE TECHNIQUE ET CONDUITE AGROÉCOLOGIQUE DU VERGER**<br>*Gérer sa ressource en eau, optimiser la fertilisation, implanter des couverts végétaux et maîtriser les risques sanitaires.* | | | |
| Classe virtuelle n°7 | **16/03/2027**<br>9h - 11h<br>(2h) | **Quelles maladies et ravageurs dans les vergers ?**<br>*Maladies :*<br>*- Les principales maladies sur fruitiers*<br>*- Résistances variétales aux maladies* | **Florian BARALON** |

*Formation "Créer son verger agroécologique" - Programme*

| FORMAT | DATE | INTITULÉ | INTERVENANT(S) |
|---|---|---|---|
| | | *<u>Ravageurs</u> :*<br>*- Identification des différents bioagresseurs au verger*<br>*- Compréhension de leur mode de fonctionnement*<br>*- Caractéristiques et choix de plantes perturbatrices* | **Johanna VILLENAVE-CHASSET** |
| Classe virtuelle n°9 | **23/03/2027**<br>9h - 12h<br>(2h) | **Gestion des maladies et ravageurs au verger**<br>*- Les traitements en bio traditionnel*<br>*- Les alternatives aux traitements traditionnels* | **Mathias ANDRÉ**<br>**Florian BARALON** |
| Classe virtuelle n°10 | **30/03/2027**<br>9h - 11h<br>(2h) | **Les couverts végétaux au verger**<br>*- Intérêts des couverts végétaux au verger*<br>*- Choix des espèces*<br>*- Cadre de contraintes en arboriculture*<br>*- Les outils de semis, gestion et de destruction des couverts* | **Florian BARALON** |
| Classe virtuelle n°11 | **06/04/2027**<br>9h - 11h<br>(2h) | **Fertilisation et amendement au verger**<br>*- Rôles des éléments minéraux dans le fonctionnement des plantes*<br>*- Besoins en fertilisation des principales cultures fruitières*<br>*- Gestion du pH en culture fruitière*<br>*- Équilibrage de la CEC* | **Florian BARALON** |
| Classe virtuelle n°12 | **13/04/2027**<br>9h - 12h<br>(3h) | **Pilotage de la fertilisation**<br>*- Les blocages possibles et les types de carences observables*<br>*- Utilisation des outils d'analyse du végétal*<br>*- Remédier aux carences*<br>*- La mise en réserve*<br><br>*<u>ATELIER</u> : Synthèse* | **Florian BARALON** |
| **EXAMEN**<br>Classe virtuelle | **20/04/2027**<br>**9h - 12h30**<br>(3h30) | **Examen écrit**<br>*Valider les acquis théoriques de la formation à travers :*<br>*- un <u>QCM</u> des notions clés*<br>*- un <u>cas pratique</u> de diagnostic de sol*<br>*- un exercice de <u>mise en situation</u> composé de questions techniques sur la conduite, l'aménagement du verger, etc.* | **Ver de terre Production** |

| FORMAT | DATE | INTITULÉ | INTERVENANT(S) |
|---|---|---|---|
| **MODULE 5 - DIAGNOSTICS & STRATÉGIES DE PROTECTION - COMMERCIALISATION**<br>*Évaluer des itinéraires techniques, mettre en place des stratégies de comptage et penser à sa commercialisation.* | | | |
| **PRÉSENTIEL** | **02/06/2027**[2]<br>14h - 17h30 | **Visite de verger**<br>*- L'atelier verger vis-à-vis des autres activités de la ferme*<br>*- La plantation*<br>*- Les choix variétaux et leur mode de conduite*<br>*- Irrigation*<br>*- Commercialisation* | |
| **PRÉSENTIEL** | **03/06/2027**[3]<br>9h - 12h30<br>14h - 17h30 | **Diagnostic de parcelle & comptage ravageurs**<br>*Journée en demi-groupe*<br>*- Diagnostic de parcelle, analyse de l'itinéraire technique etc.*<br>*- Comptage ravageurs* | **Florian BARALON**<br>**Johanna VILLENAVE-CHASSET**<br>*(Flor'Insectes)* |
| **PRÉSENTIEL** | **04/06/2027**[4]<br>9h - 12h30<br>14h - 17h30 | **Créer son verger agroécologique**<br>EXAMEN DE VALIDATION<br>*- Présentation des projets et retours par les formateurs,*<br>*- Bilan de la formation* | **Mathias ANDRÉ**<br>**Florian BARALON** |

[2] dates susceptibles d'être décalées
[3] dates susceptibles d'être décalées
[4] dates susceptibles d'être décalées

# TARIFS ET FINANCEMENT

Le coût total d'inscription à cette formation s'élève à **1 694 € TTC**.

Si vous souhaitez valoriser votre parcours en candidatant à l'obtention de la certification "*Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole*", le processus de certification et le passage des examens sont proposés en option au tarif de 100 € TTC supplémentaires. Dans ce cas, le coût total de la formation ainsi que du parcours de certification est de **1 794€ TTC**.

Les frais de formation et de certification peuvent être en tout ou partie financés, selon votre situation.

**Agriculteur cotisant à la MSA**

Les frais de formation et de certification peuvent être financés en tout ou partie par le fonds de formation agricole VIVEA, sous réserve de la validation par VIVEA de la demande de financement, de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants), et de la complétion des justificatifs de formation (émargement, fiche individuelle, exercices en ligne).

**Porteur de projet agricole en parcours d'installation (PPP)**

Les frais de formation et de certification peuvent être financés en tout ou partie par le fonds de formation agricole VIVEA, sous réserve de la validation par VIVEA de la demande de financement, de votre éligibilité (cotisations à jour, crédits de formation suffisants), et de la complétion des justificatifs de formation (émargement, fiche individuelle, exercices en ligne).
Vous trouverez ci-dessous les justificatifs à nous adresser afin de soumettre la demande d'une prise en charge par le fonds VIVEA :

- Un scan de votre attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA pour les créateurs ou repreneurs d'exploitation agricole délivré par votre CEPPP signé et tamponné du cachet de votre CEPPP ;
- Un scan de votre formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signé par vos soins ;
- La copie de votre PPP signée des 2 conseillers et vous-même ;
- La copie d'écran de votre CPF (votre nom doit apparaître) ;
- Un scan de votre attestation de renouvellement des conditions d'éligibilité à récupérer auprès de votre CEPPP (datée de l'année en cours), si vous avez signé votre PPP avant le 01/01/2027.

**Financement avec vos droits CPF (Compte Personnel de Formation)**

Le financement par le Compte Personnel de Formation est disponible si vous choisissez le parcours certifiant et passez les examens à distance en vue d'obtenir la certification "*Intégrer l'agroécologie dans une activité agricole*".

Le CPF est utilisable tout au long de votre vie active (y compris en période de chômage) pour suivre une formation qualifiante ou certifiante. Le CPF a remplacé le droit individuel à la formation (Dif). Si vous n'avez pas les crédits CPF suffisants, il est possible de mobiliser Pôle Emploi ou votre employeur pour compléter le paiement.

Depuis février 2026, un plafond d'utilisation des crédits CPF pour une formation certifiante a été fixé à 1500 €.

Un reste à charge minimum de 294€ est donc à prévoir, à régler directement sur le site moncompteformation.gouv.fr, au moment de l'acceptation de votre inscription à la formation.

Une demande de financement du reste à charge peut être effectuée auprès de France Travail ou votre entreprise, selon votre situation.

**Salariés agricoles et non agricoles**

Les frais d'inscription ainsi que les salaires pendant les temps de formation peuvent être pris en charge en tout ou partie par le fonds de formation de votre structure (OCAPIAT pour le secteur agricole). Il vous revient de faire la demande de prise en charge soit 2 semaines avant le début de la formation auprès de leurs services, soit nous vous facturons directement le montant de la formation, à charge pour vous d'en demander le remboursement.

**Financement autonome**

Pour les participants qui ne peuvent bénéficier d'aucune prise en charge et qui souhaitent auto-financer leur participation à la formation, un paiement d'un acompte est demandé 14 jours après la signature du contrat de formation.
Une mensualisation du paiement du solde est possible, à demander au moment de votre inscription à la formation.